de la société de maçonnerie de son cousin Marcel Missonnier (ne 1905) habitant lui aussi rue Lafayette ?

Le 03 mars 1934 est enregistré le bail d'un enclos a Paulhaguet par Maitre Dutreves. Sylvain paiera la location 1500 frs par an. Table des Baux page 33/278.

Deux années plus tard, le 05 février 1936, devant Maitre Teyssoneyre, il signe le bail d'un corps de bâtiment, Paulhaguet, de 670 frs par an. Table des Baux page 34/278.

Plus intéressant, aux archives de la conservation des hypothèques, Puy -en-Velay, son nom est inscrit à la table du répertoire volume 323 case 169. Ces références sont barres d'un trait rouge. Cote 4Q3039 page 123/137. S'agit-il d'une propriété de chatelain ? Hypothèse à vérifier dans les hypothèques !

9- Mathieu marius fernand et augusta agnes.

Macon de métier, il a vécu également a Paulhaguet en 1931, avenue de la gare. Au lendemain de leur mariage tenu à Paulhaguet en septembre 1933, leur nouveau domicile reste inconnu des recensements de population de Paulhaguet, Collat, Domeyrat, Allègre, Josat, Montclard, Chavaniac-Lafayette, Langeac.

A ma connaissance, aucune hypothèque n'a été inscrite à son nom au bureau du Puy-en-Velay jusqu'à l'année 1955.

Conclusion de cette 1e partie

Chers Jean luc, Gabrielle,

une mission vous revient si cela vous plait.

Il faudrait vous rendre, sur place, aux archives départementales de Haute Loire à l'adresse suivante :

4, avenue Meschede, 43000 Le Puy-en-Velay. Tel : 04 71 02 81 19 Fax : 04 71 02 98 76.

1- Afin de retrouver la déclaration de succession complète de pierre Alibert : Il te faut la date et numéro de déclaration que tu connais déjà : 24 juin 1931 numéro 142. Autres mentions : folio 76 case 335 et folio 77 case 336, bureau de Saugues, puis il te faudra consulter en salle de lecture le registre des déclarations de mutations par décès.
2- Au cas où tu voudrais connaitre la succession d'Antoine Missonnier, il faudra t'armer de patience : sa date de décès nous est inconnue mais postérieure à 1936 et que la recherche devrait se faire en 2 étapes : d'abord la consultation des Tables des successions et absences, bureau de Paulhaguet, classées par périodes. (Voir fin du § 7) Une fois que la date et numéro de déclaration sont obtenus, suivre la même procédure que pour celle d'Alibert.

1921, par devant jean Antoine Maurice Bonne-Thevans, notaire à Saugues, il achète les biens mis en vente par sa nièce marie Thérèse Alibert qu'elle-même avait hérités de sa mère rosalie morte en 1904, pour la somme totale de 8040 frs. [11]

En voici le résumé :

L'acquisition se compose de 9 parcelles de terrain situées à Grezes, soit une superficie totale de 21649 m2, à peine plus de 2 hectares.

1/ pré et pâture appelés « Vacheresse » 57 ares, cadastre n36 section D5.

2/ un pré de 18 ares 72 centiares appelé « Champ de madame », cadastre n44, section D6.

3/ un labour et bois de pin «la Pelliouze » 21 ares 74 centiares, n65, D6.

4/ une pinède « Sarribeyre », 20 ares.

5/ un labour et pinède, « Combattif », 33 ares 81 centiares, n54, D6.

6/ un labour « Rochingros », 16 ares 60 centiares, n77, C1.

7/ un labour « La Buge de la Garnasse », 37 ares 20 centiares, n98, C5.

8/ une pinède « Le Brigand », 10 ares.

9/un petit jardin a la Clauze, 1 are 42 centiares, n35, C4.

[11] Transcription du 26 mars 1921, répertoire des formalités 5e ligne page 34 a 38

Néanmoins, il va devoir emprunter 5000 frs, somme qu'il aura du mal à rembourser malgré ses ventes ultérieures jusqu'en 1928. A la lecture des transcriptions/inscriptions (créances), pierre Alibert semble redevable de 1800 frs. [8]

Pierre a peut-être contribué financièrement aux mariages de ses 3 filles ainées en leur versant une dot.

Sylvain Léopold et marie Lucina : un contrat de mariage. Leon joseph et Léonie Sidonie : pas de contrat. Mathieu Marius et Augusta Agnès : ?

A-t-il laisse un testament ? Sa succession a-t-elle été établie par Maitre Paul Menard ?

A défaut de pouvoir accéder « en ligne » aux Actes notaries de la sous série 3 E, j'ai pu visionner la Table des Successions et Absences 1922- 1938 bureau de Saugues, cote 1310W2052 du service de l'Enregistrement 3 Q des archives de Haute Loire.

Alibert pierre est mentionné page 5/148, les références sont :

Date de la déclaration : 24 juin 1931 numéro 142. Autres mentions : folio 76 case 335 et folio 77 case 336. [12]

- copie des procès-verbaux des trois dernières années,

- copie du carnet d'entretien,

- copie du dernier avis de taxe foncière. → A réclamer à Mtre Olivier Michel. montant total : 3858 € pour 3 appart, 3 caves, 3 galetas

Je vous remercie de nous communiquer également les coordonnées de l'agence que vous aurez mandatée, et de nous tenir informées lorsque vous aurez trouvé un acquéreur.

Vous souhaitant bonne réception des présentes et restant à votre disposition,

Bien cordialement

NOTAIRES ASSOCIES

Franck Boulle | Gabrielle Gourgue | Clément Dubreuil
Renaud Gourgue | Delphine Tronet

GRENOBLE | MONTBONNOT ST MARTIN

Gabrielle Gourgue
Notaire Associé

Office de Grenoble
13 bis Avenue Général Champon - CS 70216 - 38005

Standard 04.76.87.55.69
www.boulle-gourgue-dubreuil-tronet.notaires.fr

COVID 19 NOUVELLES MESURES SANITAIRES

Désinfection des mains à l'entrée

Port du masque obligatoire

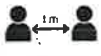

Respect de la distance de sécurité

Soucieux de poursuivre la prévention des risques sanitaires, r
clientèle et de son personnel les équipements de protections néc
gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes). Ces mesures de
distanciation recommandée. L'office a également adapté ses lieu
de réception) et propose en priorité la tenue de rendez-vous e
vous permet de régulariser vos actes aux moyens de procuration

image001.jpg 12.34 KB | image002.png 0.23 KB | image003.png 18.19 KB | image004.png 17.94 KB | image005.jpg 12.99 KB | image006.png 0.23 KB | image007.jpg 17.69 KB

nouveau montant de l'impot sur la plus-value

From: Lab2Mon3Ste@protonmail.com <Lab2Mon3Ste@protonmail.com>

To accrediteco@accrediteco.fr

Date: Friday, May 27th, 2022 at 3:45 PM

Mes Ref: Vente M.Noel NIER / M.Gavin DAP

Madame Diane Dramard,

Je me permets de vous ecrire afin de comprendre la raison de cette augmentation du montant de l'impot sur la plus-value.

il etait initialement de 8680 euro et ressort maintenant a 15722 euro.

Je vous remercie de bien vouloir m'eclaircir sur ce point.

Veuillez agreer, madame, mes sinceres salutations.

Noel NIER

Sent with Proton Mail secure email.